

PQ  
N-A

# AGIR CONTRE LES DISCRIMINATIONS DANS LES TERRITOIRES

Jeudi 27 juin 2024  
9h > 16h30

---

RENCONTRE RÉGIONALE  
*Grand Périgueux*

---

ORGANISÉE PAR PQN-A AVEC L'APPUI DU GRAND PÉRIGUEUX







# INTRODUCTION

---

**La lutte contre les discriminations est un enjeu majeur dans l'ensemble de la société française. De nombreux citoyens sont victimes de discriminations dans leur vie quotidienne. Ce constat est particulièrement criant lorsqu'ils résident dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville.**

Les politiques publiques nationales ont été réaffirmées en 2023 avec d'une part, le plan national de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations liées à l'origine et, d'autre part, le plan national pour l'égalité, contre la haine et les discriminations anti-LGBT+ pour les périodes 2023-2026. Les contrats de ville "Engagements quartiers 2030" offrent également une opportunité pour impulser une nouvelle dynamique dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville. De son côté, le Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine déploie un plan "réaliser l'égalité" sur la période 2018-2025.

Si des initiatives locales existent dans différents domaines (emploi, logement, éducation, loisirs, santé etc.), elles semblent isolées et font l'objet d'un manque de coordination locale.

L'approche territoriale constitue un véritable levier pour élaborer une stratégie locale et mettre en synergie les acteurs locaux.

**Comment les acteurs locaux peuvent s'organiser pour élaborer une stratégie territoriale de prévention et de lutte contre les discriminations ? Comment faire réseau entre les acteurs ? Comment encourager la coopération entre acteurs sur des actions collectives ? Comment mobiliser les politiques publiques existantes au service d'une stratégie territoriale ?**

Ce sont toutes ces questions qui sont au cœur du cycle de qualification "Agir contre les discriminations dans les territoires" déployé par Pays et Quartiers de Nouvelle-Aquitaine en 2023-2024.







# La lutte contre les discriminations sur le Grand Périgueux

Lors de l'élaboration de notre projet de territoire Grand Périgueux 2040, j'ai fait une de mes priorités la lutte contre toutes les formes de discriminations. Cette lutte entre parfaitement dans le prolongement de nos engagements antérieurs.

Nous avons écrit une feuille de route exigeante en faveur de l'égalité femmes-hommes et contre les discriminations afin que le respect de tous soit garanti dans nos politiques publiques et dans tous les services de l'agglomération.

Nous avons un agent totalement dédié à la lutte contre les discriminations qui veille au suivi des actions menées en ce sens.

Deux élus ont en charge cette problématique : Christian LECOMTE et Pascal SERRE.

Ils ont conduit un diagnostic au sein de nos services notamment sur l'accès au logement privé et à l'emploi et je me félicite de constater que le bilan est positif pour le Grand Périgueux.

L'ensemble des élus communautaires s'engage fortement autour de moi pour un Grand Périgueux solidaire et juste, partout et pour tous.

Je vous souhaite la bienvenue au Grand Périgueux. J'espère que cette journée d'échanges sera constructive et qu'elle fera émerger des actions concrètes sur vos territoires.



**Jacques AUZOU**  
Président du  
Grand Périgueux





# Le Grand Périgueux

## en quelques mots et quelques chiffres

La communauté d'agglomération du Grand Périgueux existe effectivement depuis 2014 mais a connu différentes évolutions territoriales liées à la fusion de communes et l'intégration de nouvelles collectivités.

Le territoire du Grand Périgueux couvre 43 communes et plus de 100 000 habitants formant ainsi une collectivité importante ayant intégré un large panel de compétences. Certaines sont obligatoires (développement économique, habitat, politique de la ville, gens du voyage) et d'autres facultatives dont les crèches et les accueils de loisirs sans hébergement.

Il est important de signaler qu'il y a deux quartiers prioritaires de la politique de la ville au sein du Grand Périgueux : le quartier de Chamiers à Coulounieix-Chamiers et celui de la Boucle de l'Isle à Périgueux et Coulounieix-Chamiers.

### GRAND PÉRIGUEUX



DORDOGNE

**103 969**

HABITANTS (INSEE 2019)

**43**

COMMUNES

**3 300**

ÉTUDIANTS  
ET APPRENTIS

**1/3**

LES MOINS DE 30 ANS  
REPRÉSENTENT UN TIERS  
DE LA POPULATION DU  
GRAND PÉRIGUEUX.

**10 500**

ÉTABLISSEMENTS DONT  
8 500 ENTREPRISES

**28**

ZONES D'ACTIVITÉ  
ÉCONOMIQUE ET  
1 PÉPINIÈRE D'ENTREPRISE

**15%**

DE LOGEMENTS SOCIAUX

**58 460**

LOGEMENTS

**55%**

DE FORÊTS ET  
D'ESPACES NATURELS.



# PROGRAMME

## 9h Accueil

Accueil des participants au siège du Grand Périgueux

## 9h30 Introduction

par **Jacques AUZOU**, Président du Grand Périgueux et PQN-A

## 9h45 Présentation de la stratégie locale

**Christian LECOMTE**, Vice-Président Administration Générale/Ressources Humaines/Enseignement

**Pascal SERRE**, Conseiller délégué à la lutte contre les discriminations au Grand Périgueux

**Caroline CERVERA**, chargée de mission Santé Solidarité au Grand Périgueux

## 10h15 Témoignages

Quel accompagnement des victimes de discrimination sur le Grand Périgueux ? Témoignages d'acteurs locaux du réseau de vigilance

## 11h Transfert à la Maison de quartier Claudie Haigneré

Avenue du Général de Gaulle à Coulounieix-Chamiers

## 11h30 Ateliers thématiques " Passage à l'action "

3 ateliers simultanés dédiés au logement, à l'emploi et à la santé  
Réflexions collectives sur les enjeux et les actions à mettre en place pour mieux agir contre les discriminations

## 13h Déjeuner

## 13h45 Café ludique

Venez à l'espace ressources consulter différents supports pédagogiques et ludiques

## 14h15 Restitution des ateliers et mise en discussion

avec les acteurs locaux et **Ariane COUSIN**, chargée de mission Lutte contre les discriminations à Rennes Métropole

## 16h Mot de conclusion

**Madame Catherine La Dune**, Vice-Présidente du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, en charge du handicap, de l'égalité et de la lutte contre les discriminations

## 16h30 Fin de la journée







# La démarche

## mise en place par le Grand Périgueux

---



### Un travail engagé depuis 2014 dans le cadre de la politique de la ville

Lors de l'élaboration du contrat de ville 2014-2020, la lutte contre les discriminations constituait une thématique transversale et devait faire l'objet d'un plan annexé au contrat (loi Lamy). Les premières réflexions locales démarrent et se concrétisent par différentes actions :

- une journée interprofessionnelle organisée en 2014,
- une formation en interne (Grand Périgueux) en 2015,
- le recrutement d'une chargée de mission en 2016,
- la réalisation d'un diagnostic en 2016.

Financé par le Commissariat Général à l'Égalité des Territoires, le diagnostic territorial a été conduit par un cabinet indépendant (COPAS). Ses résultats confirment les perceptions exprimées par les professionnels du territoire dans les domaines de l'emploi et du logement notamment. Ils ont été partagés lors d'une deuxième journée interprofessionnelle, organisée en 2016.

En parallèle, une formation de trois jours a été organisée en 2017 pour les villes, CCAS, centres sociaux, et autres associations. Quinze professionnels ont alors été formés par l'association Boulevard des potes.

### La formalisation de la démarche avec le plan territorial de prévention et de lutte contre les discriminations

Signé le 18 juin 2018 par la Préfecture, le Conseil régional, le Conseil départemental, le procureur de la république et le Grand Périgueux, il couvre l'ensemble du territoire. Il a été partagé avec les partenaires lors d'une troisième journée interprofessionnelle en 2018.

Le document stratégique est composé de quatre axes issus des priorités identifiées dans le diagnostic :

- **l'emploi et la formation,**
- **le logement public et privé,**
- **l'accès au droit des victimes,**
- **la stratégie interne.**

### Le pilotage politique des discriminations

Un groupe de travail, composé de six élus communautaires, est chargé du pilotage des actions du plan. L'expérience du précédent mandat a été reconduite. En 2022, les élus du Grand Périgueux ont participé à une matinée d'échanges sur les discriminations animée par l'association Boulevard des potes qui accompagne Le Grand Périgueux depuis plusieurs années.



# Les actions phares

## L'emploi, un enjeu prioritaire

Le Grand Périgueux a déployé des formations sur les discriminations auprès des entreprises (Beauty Success, Leclerc...) et intermédiaires de l'emploi (agences d'interim...).

En 2024, des ateliers ont été animés pour créer des liens entre des jeunes des quartiers prioritaires de la politique de la ville et des employeurs et échanger sur les discriminations à l'embauche. Cette action a été menée dans le cadre du pacte avec les quartiers pour toutes les entreprises (paQte).

## Le testing, une première étape pour l'accès au logement

L'agglomération a décidé de réaliser une étude pour mesurer objectivement les discriminations dans l'accès au logement privé. Par la réalisation de ce testing pédagogique (qui n'a pas de visée judiciaire), les partenaires ont souhaité faire un pas vers les agences et les propriétaires qui prennent des risques juridiques en défavorisant certains demandeurs sur des critères interdits par la loi.

Il est possible de prévenir ces « délits » par des actions rapides de formation par exemple. Le bailleur social Périgord Habitat a entrepris depuis 2023 une action de formation auprès de ses personnels (chargés de clientèle notamment) afin de prévenir les discriminations.

## L'action structurante pour l'accès aux droits : le réseau de vigilance pour l'égalité de traitement et la non discrimination

Cette action contribue à la mise en œuvre de l'accès au droit des victimes de discrimination.

Il répond à une forte demande des acteurs locaux et des habitants (en manque d'information sur leurs droits). Il est composé d'une trentaine de structures différentes (associations et institutions).

L'animation de ce réseau s'appuie notamment sur l'organisation de temps forts et sur des référents de proximité en capacité d'accueillir et d'orienter les victimes de discriminations vers le bon interlocuteur. Ces référents ont bénéficié de plusieurs cycles de formation depuis 2018.

## Le Grand Périgueux, une intercommunalité engagée

Les élus communautaires ont été sensibilisés à plusieurs reprises sur les discriminations lors des deux derniers mandats. Par ailleurs, un plan d'actions triennal pour l'égalité professionnelle femmes/hommes est engagé depuis 2023 à destination des personnels du Grand Périgueux (recrutement, rémunération, promotion, dispositif de signalement). Enfin, plusieurs agents communautaires font partie du réseau de vigilance.





# Ateliers thématiques :

## Comment mieux agir ensemble contre les discriminations dans les territoires ?

---

Au regard des échanges et des rencontres de la matinée, ces ateliers visent à réfléchir collectivement aux enjeux et aux actions à mettre en place pour mieux agir contre les discriminations tant en matière de prévention, de sensibilisation que d'aide aux victimes.

Trois ateliers sont proposés :

- Atelier logement
- Atelier emploi
- Atelier santé

### Mise en situation de l'atelier

Vous êtes acteurs locaux d'un même territoire et vous imaginez ensemble des projets concrets qui viennent nourrir une stratégie locale de lutte contre les discriminations.

### Les objectifs de l'atelier

- Faire émerger des projets dont vous pourrez vous inspirer par la suite.
- Dégager des éléments de méthode pour la conduite de projet.
- Constituer ensemble une banque de ressources au sein de laquelle vous pourrez piocher des idées et actions inspirantes.





# FICHE ATELIER

ENJEU	TITRE DU CHANTIER CLÉ	LES OBJECTIFS : ON AURA RÉUSSI SI...	ACTION(S) DU CHANTIER	GOUVERNANCES : QUI PILOTE ? QUI FAIT ? QUI DOIT ÊTRE ASSOCIÉ ?	LES RESSOURCES MOBILISABLES ET CELLES À MOBILISER	LES FREINS À LEVER POUR LE DÉPLOIEMENT DU CHANTIER

**Retenez ensuite un chantier clé et qualifiez le par une couleur :**

- La faisabilité du chantier est très forte, attribuez lui la couleur **verte**: le maître d'œuvre est identifié, la vision des objectifs sont partagés et les moyens permettent sa faisabilité
- La faisabilité du chantier est à travailler, attribuez lui la couleur **orange**
- Le chantier est bloqué, attribuez lui la couleur **rouge**
- Vous ne savez pas, laissez la case blanche.



# Les discriminations,

## le cadre juridique

---

### Qu'est-ce que la discrimination ?

Une discrimination est un traitement inégalitaire aboutissant à une situation défavorable à une personne. La discrimination est fondée sur l'un des 25 critères prohibés par la loi. Elle se manifeste par un acte ou une pratique dans des domaines très variés tels que l'emploi, le logement, l'éducation ou encore l'accès aux biens et aux services. Une personne peut être discriminée par rapport à plusieurs caractéristiques personnelles. La loi du 27 mai 2008 établit un cadre législatif pour lutter contre les discriminations.

**Selon les articles 225-1 à 225-4 du code pénal, l'auteur des faits est passible de trois ans de prison et 45 000 euros d'amende et de cinq ans et 75 000 euros d'amende lorsque l'auteur est un agent public et a commis les faits dans l'exercice de ses fonctions.**

### Qu'est-ce qu'une discrimination systémique ?

Une discrimination systémique est une discrimination qui relève d'un système, c'est-à-dire d'un ordre établi provenant de pratiques, volontaires ou non, neutres en apparence. Par exemple, on observe sur le marché du travail des écarts de rémunération ou d'évolution de carrière entre une catégorie de personnes et une autre.

La particularité de la discrimination systémique est qu'elle n'est pas nécessairement consciente de la part de celui qui l'opère.

### Quelle est la différence entre une discrimination directe et indirecte ?

La discrimination est directe lorsqu'elle est délibérée et que la différence de traitement se base sur un critère prohibé par la loi : par exemple, le refus de louer un appartement à une personne homosexuelle ou en raison de son origine. La discrimination est indirecte lorsque, dans une situation comparable, un critère ou une pratique neutre en apparence produit des effets inéquitables et discriminatoires envers une personne ou un groupe : par exemple l'absence de possibilités d'accès des personnes handicapées aux transports en commun.



Fresque murale de la Marianne dans le quartier du Bas-Toulon (2018)



# LES 25 CRITÈRES DE DISCRIMINATION INTERDITS PAR LA LOI



SEXE



ORIGINE



GROSSESSE



SITUATION DE  
FAMILLE



APPARENCE  
PHYSIQUE



PATRONYME



LIEU DE RÉSIDENCE



ÉTAT DE SANTÉ



PERTE  
D'AUTONOMIE



HANDICAP



CARACTÉRISTIQUES  
GÉNÉTIQUES



MOEURS



ORIENTATION  
SEXUELLE



IDENTITÉ DE GENRE



ÂGE



CAPACITÉ À  
S'EXPRIMER DANS  
UNE AUTRE LANGUE  
QUE LE FRANÇAIS



REFUS DES  
PERSONNES À  
SUBIR DES FAITS  
DE BIZUTAGE



HARCÈLEMENT



ACTIVITÉS  
SYNDICALES



APPARTENANCE OU  
NON À UNE ETHNIE,  
UNE RACE, UNE  
NATION



OPINIONS  
PHILOSOPHIQUES



RELIGION



VULNÉRABILITÉ  
ÉCONOMIQUE  
APPARENTE



OPINIONS  
POLITIQUES



DOMICILIATION  
BANCAIRE



# QUELQUES RESSOURCES UTILES

## Le Défenseur des droits

<https://www.defenseurdesdroits.fr/>

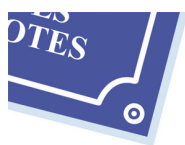


Le Défenseur des droits est une autorité administrative indépendante chargée de veiller au respect des libertés et des droits des citoyens. Créée en 2011 et inscrite dans la Constitution,

elle a deux missions : défendre les personnes dont les droits ne sont pas respectés et permettre l'égalité de tous. Le Défenseur des droits lutte notamment contre les discriminations et défend les droits des personnes qui en sont victimes.

## Boulevard des Potes

<https://boulevard-des-potes.org/>



L'association développe des outils de sensibilisation, des cycles de formation et de prévention à destination de nombreux acteurs : collectivités territoriales, services de l'État, acteurs de l'éducation nationale, de l'éducation populaire, du travail social, du monde de l'entreprise...

Ces activités permettent de faire émerger des initiatives pour un ancrage durable de la lutte contre les discriminations sur les territoires de la Nouvelle-Aquitaine.

## ARESVI Association de recherche et d'étude sur la santé, la ville et les inégalités

<https://aresvi.fr/Aresvi>



ARESVI, l'association de recherche et d'étude sur la santé, la ville et les inégalités, est une association de recherche fondée en 2014. Elle a pour but de diffuser les savoirs en sciences humaines et sociales et d'animer la

recherche autour de la santé, de la ville, des inégalités et des discriminations.

## Le réseau RECI

<https://biblio.reseau-reci.org/>



Le Réseau RECI a pour objectif de produire des ressources pour aider à la compréhension et à la mise en œuvre des politiques publiques en matière d'intégration, de lutte contre les discriminations et d'égalité des chances.

## IR DSU inter réseau des professionnels du développement social urbain

<https://www.irdsu.net/>



Ce réseau réunit des chefs de projet politique de la ville, chargés de développement, chargés de mission thématique, directeur de la cohésion sociale et urbaine... Cette association organise des rencontres de professionnels et produit des analyses sur la lutte contre les discriminations.





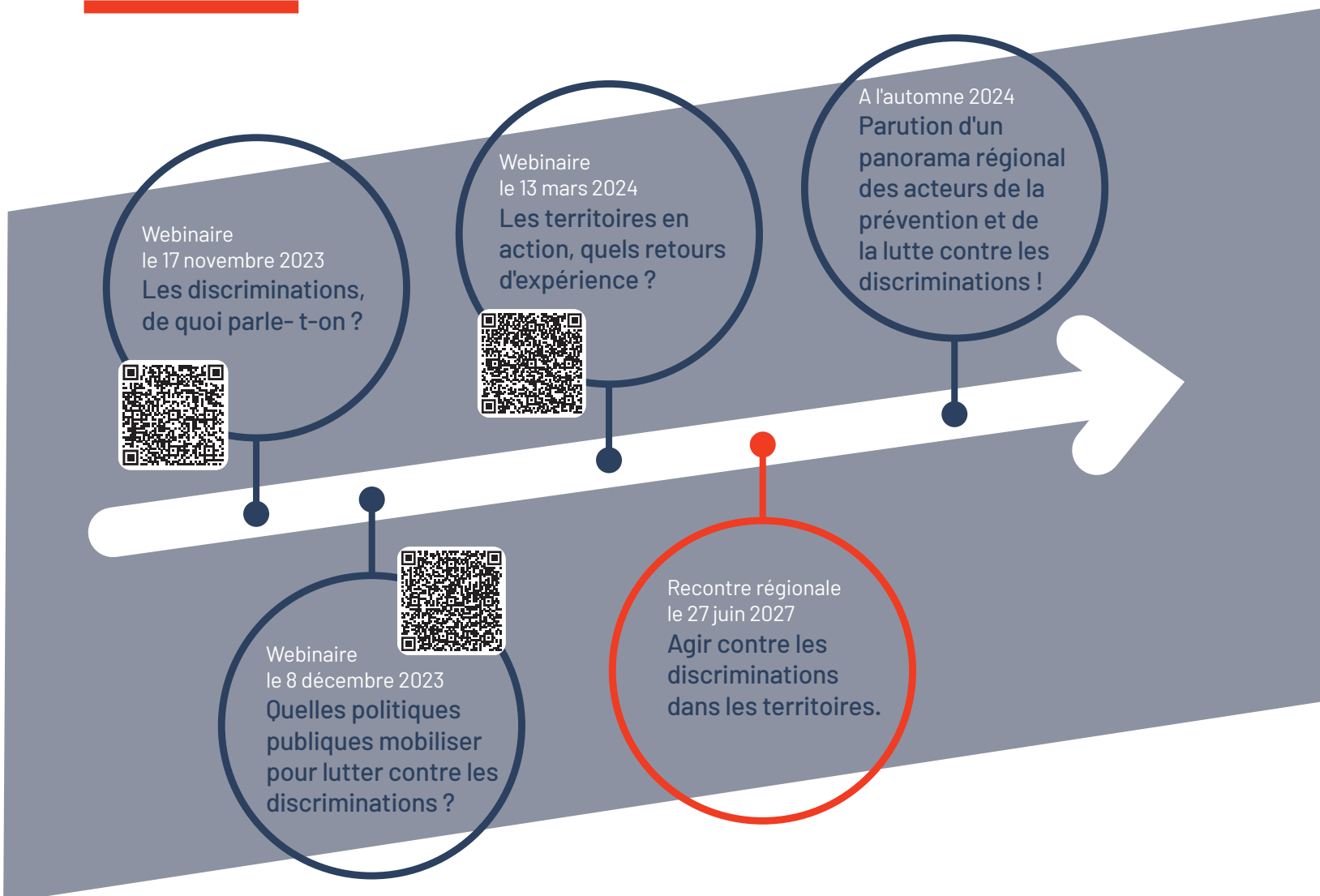
## Pays et Quartiers de Nouvelle-Aquitaine

<https://pqn-a.fr/fr>

Créé en 2002 par l'État et la Région, PQN-A est le centre de ressources sur le développement territorial néo-aquitain. Il œuvre pour tous les territoires avec une attention particulière en direction des plus vulnérables de notre région. PQN-A a été missionné par l'État et le Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine pour déployer un cycle de qualification " Agir contre les discriminations dans les territoires " de novembre 2023 à octobre 2024. C'est dans ce cadre que s'inscrit la rencontre régionale du 27 juin 2024.

Retrouvez les différentes ressources du cycle (articles, analyses et replay des webinaires) sur [www.pqn-a.fr](http://www.pqn-a.fr).

# Cycle d'accompagnement " Agir contre les discriminations dans les territoires "









---

# Merci

de votre participation et consultez notre site [www.pqn-a.fr](http://www.pqn-a.fr)  
pour vous ressourcer et prendre connaissance des prochains  
rendez-vous !

---



## Pays et Quartiers de Nouvelle-Aquitaine

Ecosystème Darwin

87 quai de Queyries 33 100 Bordeaux

05 56 90 81 00 / [contact@pqn-a.fr](mailto:contact@pqn-a.fr)

Créé en 2002 par l'État et la Région, PQN-A est le centre de ressources sur le développement territorial néo-aquitain. Il œuvre pour tous les territoires avec une attention particulière en direction des plus vulnérables de notre région.

Pour en savoir plus sur nos actions en cours,  
les ressources de PQN-A, rendez-vous sur :

[www.pqn-a.fr](http://www.pqn-a.fr)

Suivez PQN-A sur  
les réseaux sociaux :

